



# RAPPORT ENVIRONNEMENT

**AOÛT 2024**

# Nombre de Permis émis - Août 2024

- ▶ 26 permis - Abattage d'arbres
- ▶ 3 permis - Installations sanitaires
- ▶ 3 permis - Puits
- ▶ 3 Permis - Installation de quai
- ▶ 1 permis - Travaux de déblai et/ou remblai



# Évaluation des bandes riveraines par Samuel Mercier-Thouin

## Évaluation des bandes riveraines - Été 2024

- ▶ De la mi-juin à la mi-août, l'étudiant Samuel Mercier-Thouin a caractérisé, évalué la conformité des bandes riveraines et a fait de la sensibilisation auprès des riverains des lacs Alchimiste, Guénette, Marier, Piché, Saint-Louis, Violon et Ouimet.
- ▶ Le conseiller en environnement, M. Stéphane Pilon, prendra le temps de regrouper et analyser les données recueillies. Ce qui aidera grandement à bien cibler les bandes riveraines qui ne respectent pas les normes minimales de la municipalité.
- ▶ Durant l'été, les interactions avec les citoyens ont été très positives. Nous espérons pouvoir être en mesure de continuer cette démarche l'an prochain.



# Comité consultatif sur l'Environnement

## Recommandation du CCE :

Lutte à l'érosion des sols et gestion efficace des sédiments ;

Présentation de la recommandation au comité des Travaux publics et des Services techniques du mois d'octobre 2024 ;

Projet-pilote : gestion écologique des fossés et maîtrise de la végétation ;

Le projet devrait commencer dans la semaine du 16 septembre ;

Appel de projets de conservation des TPI : Résolution de la municipalité ;

Appui à l'initiative du club de Plein air Val-Morin pour la conservation de trois territoires à statut de TPI ;

Résolution # 997 7 -08-2024 ; navigation sur les petits lacs (CENPL).

## Mettre à jour les priorités du CCE 2023-2025 :

Modifier certaines priorités en fonction de leur faisabilité ;

Modifier la réglementation pour protéger les milieux écologiques sensibles;

Inspecter tout projet de construction par un expert identifié par la Ville et ensuite vérifier les impacts sur l'environnement et l'érosion du sol ;

- Plan TQC « tel que construit » .

# Suite CCE...

Modifier certaines priorités pour élargir leur champ d'application ;

Créer et maintenir un registre des bassins de rétention pour le territoire, pour leur entretien et la création de nouveaux ;

Recommandation du CCE : Lutte à l'érosion des sols et gestion efficace des sédiments : La pastille est changée pour englober la gestion écologique des fossés ;

Classer les priorités en fonction de leur nature :

- Permanentes : Ex. : lutte aux EEE ;
- Ponctuelles : Ex : règlement sur les pesticides : abolir le BTI (complété donc ne fait plus partie des priorités) ;

Définir un responsable ou des responsables de piloter la priorité :

- Le ou la responsable aide à documenter la priorité ;
- Le ou la responsable travaille avec M. Pilon pour en informer le CCE.



# Myriophylle à épis

Dans le cadre de notre mission de contrôle de la prolifération du myriophylle à épis au lac Masson.

- ▶ *Vérification le 28 août 2024 : aucun plant n'a été trouvé.*
- ▶ La caractérisation des lacs (y compris le lac Grenier) a été complétée, et bonne nouvelle : aucune PAEE n'a été détectée, même dans le secteur du débarcadère. Le rapport de caractérisation préparé par la firme Fyto sera envoyé cet hiver.

**La situation actuelle est très encourageante. Le nombre de plants trouvés depuis le début de l'été est de sept**, dont cinq du côté sud du pont du Chemin Masson. Cela indique que nos efforts de contrôle et de surveillance sont efficaces.

# Varia

- ▶ **Ensemencement de fossé (projet pilote 16 septembre)**

Projet de gestion écologique des fossés de route

Début du projet dans la semaine du 16 septembre 2024

- ▶ **Appel de projets de conservation dans les TPI sur le territoire de la Ville**

14 août 2024 : Visioconférence Institut des Territoire et Club de plein air Val-Morin

- ▶ **Création d'un nouveau comité CENPL (comité pour l'encadrement de la navigation sur les petits lacs)**

- ▶ **Avancement sentier CORRIDOR LAC MASSON (début de la première phase)**